

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU JURA
COMMUNE DE VAL-SONNETTE**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAL-SONNETTE**

Délibération n° 2023-~~11~~

En exercice 18

Présents 14

Votants 16

Séance du 2 mars 2023

Date de la Convocation

21/02/2023

Date de l'affichage

21/02/2023

Objet de la délibération

Tarif location cuisine de la
Salle des fêtes de Grusse

L'an deux mil vingt-trois,
et le deux mars,
à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Madame MONNET Brigitte,

Présents : Brigitte MONNET, Catherine FOURNIER, Roland JACQUARD,
Jacques BONNIER, Marion ATRON, Sophie DEMAREST, Pierre ECOCHARD,
Thomas GAND, François-Damien GROS, Anthony LAINE, Claudine
MARCHAND, Valérie PAROLA, Jean-Louis ROCHET, Irène ROUCHE

Absents : Sébastien BLANCHON (pouvoir à P. ECOCHARD), Nelly GUICHARD,
Christopher HAUBRUGE, Isabelle PACOU (pouvoir à B. MONNET)

Secrétaire de séance : Catherine FOURNIER

Madame l'Adjointe informe le Conseil Municipal de la demande des Jardins de la Sonnette pour l'utilisation de la cuisine de la salle des fêtes de Grusse uniquement, afin de transformer des légumes dans le cadre de leur activité de maraichage biologique sur l'espace test agricole situé à Vincelles.

Il convient de fixer un tarif de location à la journée pour l'utilisation de celle-ci.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 14 voix pour et 2 abstentions,

FIXE le tarif de la location de la cuisine de la salle des fêtes de Grusse à 15 euros par jour.

DIT qu'une convention sera établie entre la commune et les Jardins de la Sonnette fixant les conditions d'utilisation.

AUTORISE Madame la Maire à signer cette convention.

**Fait et délibéré
A VAL-SONNETTE, le 02/03/2023
POUR EXTRAIT CONFORME,
La Maire, MONNET Brigitte**

